

## **COMPTABILITE ET ANALYSE FINANCIERE DANS LES ESMS**

### **Formation-action à la demande**

Proposer et mettre en œuvre, à la demande des établissements et organismes gestionnaires, des formations personnalisées, spécifiques, en fonction des besoins repérés.

#### **Pourquoi ?**

Il existe des offres de formation à la comptabilité et la gestion financière des ESMS.

Toutefois, les établissements ou organismes gestionnaires ont parfois besoin d'une formation adaptée à leurs réalités ou sur des sujets spécifiques.

Les objectifs pédagogiques sont élaborés en concertation avec le demandeur en fonction de l'analyse de la demande.

#### **Pour qui ?**

Administrateurs, Directeurs, Comptables d'Etablissements Sociaux ou Médico-Sociaux...

Prérequis : définis en concertation avec le demandeur.

#### **Comment ?**

Formation en présentiel, en intra ou inter-établissement.

Durée : à définir, par journée entière

#### **Contenu détaillé**

Défini en concertation avec le demandeur en fonction de l'analyse de la demande.

L'intervention de formation s'effectue si possible sur la base des documents comptables, budgétaires et financiers de l'établissement.

#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Les participants disposent d'un accès à une plateforme numérique contenant :

- Questionnaire de positionnement préformation
- Documents vus en formation.
- Eventuellement, documents complémentaires en réponse aux questions.
- Enquête de satisfaction.
- QCM permettant d'évaluer les acquis.
- Coordonnées du formateur avec la possibilité de questions à posteriori.

### **Tarifs**

1 000 € TTC / jour de formation.

Nombre de participants : 10 maximum pour optimiser les exercices pratiques.

Les frais d'hébergement et de transport sont facturés en sus (estimation lors du devis, au réel à la facturation).

L'action de formation se déroule dans des locaux mis à disposition du demandeur.

### **Remarques**

L'action de formation peut être complétée d'une mission d'accompagnement qui fera l'objet d'un traitement spécifique, hors cadre de l'activité de formation.

Suite à l'analyse de la demande, Charles COURNAULT se réserve la possibilité de refuser l'intervention si celle-ci ne correspond pas à ses champs d'intervention et de compétence ou de faire appel à un co-intervenant avec l'accord du demandeur.

### **Formateur**

Charles COURNAULT

Formateur salarié et autoentrepreneur.

Formation et expérience en comptabilité et direction d'ESMS.

CV détaillé sur <http://www.linkedin.com/in/charlescournault>.